



## Fonds de Participation des Habitants

### Fiche Bilan

Votre projet a été validé par les membres du Conseil Citoyen. Un financement FPH vous a été accordé pour pouvoir réaliser votre action. Cette fiche bilan vous permet d'expliquer comment s'est déroulée votre action et comment ont été utilisés les financements accordés. Elle est obligatoire et doit être transmis au Conseil citoyen et au GIP Politique de la ville dans les deux mois suivants la fin de l'action. Sans retour de cette fiche, le porteur de projet ne pourra représenter de demande de participation FPH.

<b>Titre du Projet</b>	
<b>Date et lieu de l'action</b>	
<b>Montant attribué par le FPH</b>	
<b>Conseil Citoyen référent</b>	

#### Qui sont les habitants à l'initiative du projet ?

<b>Nom et Prénom</b>	<b>Téléphone et mail</b>

#### Si le projet a été porté par une association :

<b>Nom de l'association</b>	<b>Personne référente</b>	<b>Téléphone et mail</b>

#### Présentation succincte du projet (ce que vous avez fait et comment vous l'avez fait)

**Nombre d'habitants mobilisés pour réaliser l'action :**

**Partenariat éventuel avec des associations :**

**Public – Nombre de personnes présentes** (à détailler par type de public : tranche d'âges, mixité, quartier(s)..)

**Evaluation qualitative - En quoi l'action a-t-elle contribué aux objectifs du Contrat de ville en termes de cohésion sociale, liens entre les habitants, vivre ensemble, amélioration du cadre de vie, citoyenneté, prévention santé, accès et diversification des pratiques culturelles, sportives... ?**

*Vous pouvez joindre des photos à la présentation du bilan.*

**Autres points que vous souhaitez porter à connaissance :**

**Bilan financier de l'action :**

<b>Dépenses (précisez le fournisseur)</b>		<b>Recettes</b>	
Achats alimentations/boissons		Demande FPH	€
	€		
Achats/location de fournitures		<i>Ressources financières (précisez) :</i>	
	€	Subventions (précisez)	€
		Auto-financement	€
Communication		Dons financiers privés	€
	€	Vente de produits, de marchandises	€
Intervenant			
	€	<i>Contributions volontaires (précisez) :</i>	
		Dons ou prestations en nature	
Autres		Bénévolat*	€
		<i>Autres ressources (précisez) :</i>	
<b>Total</b>	<b>€</b>	<b>Total</b>	<b>€</b>

\*Dans ce cadre précis de contreparties apportées au budget du projet déposé dans le cadre du FPH, ce présent règlement admet que la participation bénévole peut se calculer de la manière suivante : Nombre de personnes bénévoles sur le projet x Nombre d'heures dédiées au projet x Taux horaire du smic brut (10,03 € brut au 1er janvier 2019)

Fait à ....., Le .....

Signature du responsable de l'action